

	ADDITIF	Enregistrement
		Référence : GA-EN-S06-41
		Version/Date Création : 1.0/ Juin 2022
		Version /Date de dernière modif :
		Page 1 sur 2

ADDITIF 2 N° 8316 /26/DG/DAG/S-DGAMP/DMP/SCSAMP/AK DU
RELATIF A CERTAINES MODIFICATIONS APORTEES DANS LE DOSSIER DE DEMANDE DE
COTATION N°09/26/DCO/SDCC/CIPM DU 31/07/2026 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03)
LOTS D'APPAREILS INFORMATIQUES ET DE BUREAU DANS LE CADRE DE LA CONVENTION
AFD CCM 1787 01 X A LA SODECOTON.

Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que les modifications ci-après sont apportées dans l'ensemble du Dossier de Cotation sus référencé :

PIECE N°2 : LE REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATION (RDC) ;

Au lieu de :

(a) Partie B : comprenant les justificatifs techniques ci-après :

- i) Une lettre de soumission de la proposition technique ;
- ii) Le formulaire des références du soumissionnaire accompagné des justificatifs ;
 - La liste des Lettres-commande réalisées (Maître d'Ouvrage, Objet, Montant, Date de réception) par le soumissionnaire en tant qu'entrepreneur principal (ou sous-traitant) au cours des **cinq (5)** dernières années.

Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en L'occurrence :

- Copies des première, deuxième et dernière page du contrat ;
- PV de réception définitive ou provisoire, ou l'Attestation de bonne fin ;
- Autres justificatifs le cas échéant et à préciser.
- iii) Le soumissionnaire remplira et souscrira les formulaires :
 - la charte d'Intégrité
 - La Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales

iv) Les preuves d'acceptations des conditions de la lettre-commande

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées sur chaque page et signée à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé », des documents ci-après :

- g) Le projet de lettre commande, paraphé à toutes les pages, cacheté, daté et signé à la dernière page;
- h) Les cahiers des spécifications techniques des fournitures.

NB : la non acceptation des clauses de la lettre-commande entrainera l'élimination du soumissionnaire.

- v.) L'attestation de capacité financière d'un montant égale ou supérieur à 50% de l'enveloppe financière délivrée par une banque agréée de 1er ordre ;

Lire :

(b) Partie B : comprenant les justificatifs techniques ci-après :

- i. Une lettre de soumission de la proposition technique ;

Développons durablement le septentrion

	ADDITIF	Enregistrement
		Référence : GA-EN-S06-41
		Version/Date Création : 1.0/ Juin 2022
		Version /Date de dernière modif :
		Page 2 sur 2

- ii. **Le formulaire des références** du soumissionnaire accompagné des justificatifs ;
La liste des Lettres-commande réalisées (Maître d'Ouvrage, Objet, Montant, Date de réception) par le soumissionnaire en tant qu'entrepreneur principal (ou sous-traitant) au cours des **cinq (5)** dernières années.

Ces références devront être accompagnées des pièces justificatives, en L'occurrence :

- Copies des première, deuxième et dernière page du contrat ;
- PV de réception définitive ou provisoire, ou l'Attestation de bonne fin ;
- Autres justificatifs le cas échéant et à préciser.

- iii. **Le soumissionnaire remplira et souscrita les formulaires :**

1. la charte d'Intégrité
2. La Déclaration d'engagement au respect des clauses sociales et environnementales

- iv. **Les preuves d'acceptations des conditions de la lettre-commande**

Le soumissionnaire remettra les copies dûment paraphées sur chaque page et signée à la dernière précédée de la mention « lu et approuvé », des documents ci-après :

- g) Le projet de lettre commande, paraphé à toutes les pages, cacheté, daté et signé à la dernière page ;
- h) Les cahiers des spécifications techniques des fournitures.

NB : la non acceptation des clauses de la lettre-commande entrainera l'élimination du soumissionnaire.

- v. **L'attestation de capacité financière d'un montant égale ou supérieur à 50% de l'enveloppe financière délivrée par une banque agréée de 1er ordre ;**
- vi. **La déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations durant les 3 (trois) dernières années.**

Par ailleurs, la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relative à ce Dossier de Consultation, prévue le **26 août 2026** est, à nouveau, reportée au **02 septembre 2026**.

Le reste sans changement.

Copies :

- ARMP
- MINMAP
- SDCC Douala pour information soumissionnaires
- SDCC Yaoundé pour information soumissionnaires

Garoua, le
Le Directeur Général,

Abba Henri



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

CERTIFIED
ISO 9001

